



Communiqué de presse
Iloni, le 24 octobre 2018

Les premiers opérateurs nautiques mahorais adhèrent au label High Quality Whale-Watching® !

L'événement marquant les premières signatures du label High Quality Whale-Watching® a été un moment historique pour l'observation respectueuse des mammifères marins à Mayotte. Lundi 22 octobre, le Parc naturel marin a invité les représentants du Comité départemental de tourisme de Mayotte, du Conseil départemental, de la Préfecture ainsi que les opérateurs nautiques et les associations environnementales, à se réunir à la Croisette pour le lancement du label High Quality Whale Watching®.



© Marine Valiha-Chartron / Cetamada

2 opérateurs sur 10 s'engagent : un très bon début !

Les premiers signataires du label sont Cyrille Civetta et Pascal Jardin pour l'enseigne **Ocean Respect** et Marc Demoulin pour la société **Cetamayotte**. Ce faible nombre d'adhérents n'inquiète pas pour autant le Parc.



© Fanny Cautain / AFB

« L'objectif du label n'est pas de faire immédiatement l'unanimité. Il s'agit, dans un premier temps, de valoriser ceux qui souhaitent aller plus loin pour la préservation des mammifères marins. C'est pourquoi les premiers opérateurs signataires sont ceux qui étaient déjà dans le haut du panier » explique Abdou Dahalani, président du Parc. Ayant déjà des pratiques très proches de celles exigées par le label, les pilotes d'**Ocean Respect** et de **Cetamayotte** ont peu de changement à faire dans leurs comportements pour pouvoir devenir adhérent. « A terme, nous espérons que la sensibilisation associée au label permettra de tirer la moyenne vers le haut, et peut-être de convaincre d'autres entreprises de s'engager dans le label pour que Mayotte soit un territoire d'excellence en matière d'écotourisme » poursuit le président du Parc.

Parallèlement, la sensibilisation des plaisanciers, des touristes et des résidents sur les pontons chaque année, permet au Parc de constater une évolution de l'état d'esprit général quant à la découverte des espèces marines. De plus en plus de personnes sont prêtes à renoncer à un esprit de consommation de la nature et à adhérer à des démarches éco-responsables qui réduisent l'empreinte écologique de l'Homme.

Les exigences du label

En adhérant au label, les opérateurs s'engagent à proposer des sorties de découverte des mammifères marins éco-responsables d'une **haute qualité pédagogique et environnementale**. Les **sorties naturalistes sont diversifiées** et accompagnées par des **pilotes formés** aux pratiques exemplaires. Les entreprises s'engagent à **participer à la connaissance** du milieu marin en participant aux programmes de recherche et de conservation. Enfin, le **respect de la charte** pour une approche respectueuse des mammifères marins à Mayotte, proposée également aux plaisanciers, est une obligation pour les opérateurs qui s'engagent.

L'animation du HQWW à Mayotte

Le label HQWW, porté par le Parc naturel marin de Mayotte, sera animé par l'association malgache Cetamada, mandatée par le ministère du tourisme malgache depuis 2013 pour assurer une observation responsable des mammifères marins à Madagascar.

Des animateurs vont embarquer sur les bateaux des opérateurs labellisés pour assurer le contrôle de qualité, sensibiliser les clients et collecter des données sur le milieu marin. Une campagne de sensibilisation du grand public et de promotion du label sera menée par l'association tout au long de l'année.

Les acteurs de l'écotourisme félicitent le Parc pour la démarche



© Fanny Cautain / AFB

Le 22 octobre, dans leurs prises de parole respectives, le président du Parc, la présidente du Comité de tourisme, la vice-présidente du Conseil départemental en charge du développement durable et le directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement ont marqué leur volonté commune d'accompagner les opérateurs signataires dans leur engagement. Ils ont félicité cette initiative du Parc naturel marin qui permettra de préserver les mammifères marins, sans pour autant freiner le développement raisonnable du tourisme bleu à Mayotte.

Ils souhaitent promouvoir ce label en commençant par encourager leurs propres services à embarquer avec les opérateurs labellisés pendant leurs temps de loisirs.

High Quality Whale-Watching : un label en pleine expansion

Le label High Quality Whale-Watching® a été créé par l'ACCOBAMS - Accord de conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente - pour encourager les activités d'observation raisonnées et durables dans les 24 pays signataires de l'accord. En France, le label HQWW® est reconnu par le ministère en charge de l'environnement. Défendant les consignes essentielles de l'observation respectueuse, ce label a vocation à être déployé à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs projets de mise en œuvre du label émergent dans les aires marines protégées françaises, tels le sanctuaire AGOA en Martinique, mais aujourd'hui Mayotte est le premier territoire outre-mer qui se lance dans cette voie du développement durable.

Depuis plus d'un an, le Parc naturel marin de Mayotte travaille à la mise en place du label High Quality Whale-Watching à Mayotte : le cahier des charges du label, les outils de communication et les modalités de contrôle ont été adaptés au contexte spécifique de l'île.

Le développement du label HQWW, grâce à l'implication d'opérateurs engagés et à l'expertise de Cetamada, fera de Mayotte un site exemplaire pour l'observation des mammifères marins dans l'océan Indien.

Comment contribuer à une plus grande quiétude des mammifères marins ?

Pour vos sorties de découverte en mer, choisissez un opérateur labellisé HQWW qui vous fera profiter du spectacle en toute sérénité et soutenez ainsi les activités éco-touristiques exemplaires à Mayotte.

Si vous êtes plaisancier, suivez les consignes de la charte d'observation respectueuse des mammifères marins pour préserver ces espèces remarquables.

Tous les opérateurs signataires du label HQWW sont référencés sur www.whale-watching-label.com

Qui sont les opérateurs signataires du HQWW ?

OCEAN RESPECT : Cette marque a été créée par Cyrille Civetta, propriétaire de Planète Bleue, et Pascal Jardin, propriétaire de l'entreprise NBC Travel. Cyrille et Pascal font venir deux catamarans à Mayotte. A partir d'avril 2019, *Ocean Respect* proposera des croisières découvertes, des croisières de plongée et à la demande sur une ou plusieurs journées pour faire découvrir la beauté du lagon de Mayotte et des eaux adjacentes (possibilité de réserver dès maintenant). A partir de janvier, il sera possible de suivre leurs aventures de navigation depuis la métropole jusqu'à Mayotte en passant par le Cap de Bonne-Espérance sur leur site web : www.oceanrespect.com.

CETAMAYOTTE : Nouvelle entreprise créée récemment par Marc Demoulin, ancien pilote de Planète Bleue, qui souhaite se distinguer de l'offre existante en mettant en valeur le High Quality Whale-Watching dès ses premières sorties à la découverte des espèces et habitats marins de Mayotte. *Cetamayotte* propose des sorties à la journée à bord d'un semi-rigide pouvant accueillir 12 personnes. Appelez le 06 39 01 47 11 pour réserver vos sorties dès aujourd'hui.

Contact presse :

Fanny CAUTAIN – fanny.cautain@afbiobiodiversite.fr - 06 39 09 39 70